

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2070

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 23

À l'alinéa 20, après le mot :

« conditions »,

insérer les mots :

« du complément ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.